Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2025

DELIBERATION N° 36/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE VILLERVILLE

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le17 avril, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

DATE DE CONVOCATION

08 avril 2025

DATE D'AFFICHAGE

08 avril 2025

ETAIENT PRESENTS: Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Sophie DIERRE - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Monsieur Germain LELARGE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS: Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Corinne DROUEN.

Formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Anne JOSEPH.

En exercice 13 Présents 11 Votants 12

FOOD TRUCK 01/05-30/09/2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que souhaite implanter un food-truck sur une parcelle communale en haut de la route du Bout du Haut (située à gauche du stop) du 1er mai au 30 septembre 2025.

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif suivant à 100€ par mois (payable par virement bancaire) et une caution de 500€ par chèque.

Le Conseil demande que le tri des déchets soient fait systématiquement et que le site reste propre chaque soir.

APRES DELIBERATION

L'ensemble du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE à implanter son food truck sur une parcelle communale en haut de la route du Bout du Haut du 1er mai au 30 septembre 2025.

FIXE le tarif à 100€ par mois (payable par virement bancaire) et une caution de 500€ (par chèque). AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire

Michel MARESCOT